

**N<sup>o</sup>. D'ARTICLE  
DE LA LMEC DESCRIPTION**

2014	Matériels spécialisés pour l'entraînement militaire ou la simulation de scénarios militaires, comme les entraîneurs informatisés et les simulateurs de vol et de conduite, et les composants et accessoires
2015	Matériels d'imagerie ou de contremesure, y compris le matériel photographique, les matériels d'imagerie thermique, et des composants spécialement conçus
2016	Pièces de forge, pièces de fonderie et demi-produits spécialement conçus pour les produits visés par les articles 2001, 2002, 2003, 2004, 2006, et 2010
2017	Autres équipements, bases de données techniques, appareils de plongée, matériels de construction et matériels de génie spécialement conçus pour l'usage militaire, appareils robotisés et composants
2018	Matériels et technologie pour la production de biens du Groupe 2 de la LMEC
2020	Matériels cryogéniques et supraconducteurs et leurs composants et accessoires spécialement conçus
2023	Systèmes d'armes à énergie dirigée, matériels de contremesure, modèles d'essai et composants spécialement conçus
2024	Logiciels spécialement conçus pour des applications militaires comme les systèmes de commandement, contrôle, communication et collecte du renseignement et matériel spécial d'essai
2026	Systèmes d'armes à énergie cinétique, matériels connexes et composants spécialement conçus